

**PROJET PEDAGOGIQUE**

**impliquant des intervenants extérieurs  
pour participer aux activités scolaires**

***Références règlementaires :*** *Articles D 551-1 et suivants du Code de l’Education*

*– Décret N°2017-766 du 4 mai 2017*

*Circulaires n°92-196 du 3 juillet 1992 - N°2017-116 du 6 octobre 2017 et 2017-127 du 22 août 2017*

***En EPS, l’agrément est obligatoire dès la première séance d’apprentissage.***

**Inspection de l’Education nationale – Circonscription de : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Ecole : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Classe : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Enseignant : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Domaine disciplinaire : 🞏 E.P.S Activité ou thème du projet : Rugby vers le jeu au contact C2**

***Ce document se veut une aide pour la mise en place d’un cycle rugby. Les projets pédagogiques déjà mis en place par les différents clubs du département et validés par l’IEN demeurent valides.***

|  |
| --- |
| **1/ Volet pédagogique** |
| **Lien avec les programmes**  **(Objectif ou champ d’apprentissage en EPS, ou autres compétences visées)**  -S’opposer individuellement et collectivement.  -Coordonner des actions motrices simples lors de déplacements, avec ou sans ballon (courir, passer et recevoir la balle, plaquer le porteur) ; s’opposer physiquement au porteur de balle en me mettant en sécurité, sans lui faire mal ; accepter le contact avec l’adversaire et avec le sol ;  - Développer des habiletés tactiques : repérer les espaces de jeu ; se situer par rapport au porteur de balle ; avancer ; éviter et/ou affronter ; passer rapidement d’un statut d’attaquant à celui de défenseur et réciproquement.  - Adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires. Coopérer pour attaquer et défendre.  - Compétences sociales et civiques : Appliquer des règles de vie collective. Assumer les rôles sociaux (juge, arbitre, observateur). Respect des autres et fair-play. Rangement et respect du matériel. |
| **Description du projet – Contenus d’apprentissage**  Le module d’apprentissage sera proposé en 7 séances minimum. L’enseignant(e) pourra reprendre les contenus proposés par l’intervenant dans des séances supplémentaires. Chaque séance se déroulera de la manière suivante :  Séance 1 : mise en place progressive de la situation de référence qui sera reprise à chaque séance (jeu dans l’espace : zones de marque, zones de touche, avancer pour aplatir le ballon sur ou derrière la ligne d’essai ; en défense je m’oppose en avançant pour aller toucher le porteur de balle à 2 mains simultanément)  Repérage des zones de marque et de jeu ; marquer ; droits et devoirs (sécurité) ; avancer  Séance 2 : reprise situation de référence ; droits et devoirs ; avancer pour marquer ; avancer pour défendre ; manipulation de balle ; jeux traditionnels (béret ; gendarmes et voleurs ; épervier ; horloge) ; parcours motricité  Séance 3 : avancer et coopérer ; attaque ; défense ; hors-jeu  Séances 4 et 5 : jeux traditionnels (béret avec plusieurs joueurs ; manipulation de balle, épervier avec 1 ballon pour 2) ; situation de référence avec hors-jeu ; parcours motricité  Séance 6 : s’opposer en ceinturant, ou en plaquant en sécurité (choix de la bonne épaule à utiliser pour ceinturer, plaquer ; placement de la tête, posture du dos). Cette étape est à mettre en place selon le niveau de la classe, plutôt pour une fin de cycle 2 et il est nécessaire de s’appuyer sur les compétences de l’intervenant. Mise en place de la situation de référence ; devoir de l’attaquant : libérer la balle par une passe rapide au sol ou en éloignant la balle à un mètre, dans son camp.  Séance 7 : tournoi inter classes et avec autres écoles.  Le travail en petits groupes sera toujours privilégié afin que les élèves soient actifs au maximum. |
| **Modalités prévues d’évaluation des compétences**  Les rencontres de fin de séances pourront donner lieu à des observations entre élèves sur « j’avance quand je porte le ballon » « je vais plaquer le porteur de ballon ». Une fiche d’autoévaluation du comportement est proposée à la fin de chaque séance. Un temps d’évaluation pourra également être proposé sur en situation de match afin d’évaluer l’implication des élèves dans une situation d’opposition collective. |
| **Réinvestissement et interdisciplinarité**  Préparation des fiches d’évaluations et d’observations. Compétences sociales et civiques. |

|  |  |
| --- | --- |
| **2/ Pilotage et suivi des actions** | |
| *Les circulaires règlementaires de référence précisent l’obligation d’une concertation entre l’enseignant et l’intervenant extérieur* | |
| **Modalités de la concertation entre l’enseignant et l’intervenant**  Une rencontre avec l’intervenant a été effectuée avant la mise en place du cycle afin de convenir des modalités d’interventions. Une revue du matériel et de l’espace de jeu a également été effectuée.  A l’issu de chaque séance avec intervenant, le binôme effectuera un bilan et mettre en place les perspectives de travail et d’évolutions. | |
| **Modalités d’organisation pédagogique (dispositif, répartition des élèves, sécurité…)**  L’intervenant sera présent lors des séances **1, 3, 6 et 7.** Les autres séances seront menées par l’enseignant(e).  Le déroulement type se fera comme indiqué ci-dessus. Lors des séances sans intervenant, l’enseignant(e) recevra des fiches pédagogiques qui lui seront fournies et qu’elle utilisera pendant le cycle.  Les règles d’or sont rappelées à chaque séance. | |
| **Rôle de l’enseignant**  Dans la conduite du projet :  Le but du module est aussi de permettre à l’enseignant(e) de se former en profitant des conseils techniques de l’intervenant et des propositions d’activités à mettre en place  Dans la conduite de la séance : l’enseignant(e) mènera la séance conjointement avec l’intervenant et seule lors des séances **2,4,5** | **Rôle de l’intervenant (apports spécifiques)**  Dans la conduite du projet :  L’intervenant formera l’enseignant(e) en prodiguant des conseils techniques. Il impulsera et l’enseignante prendra le relais.  Dans la conduite de la séance :  Il s’agit d’un véritable partenariat avec l’enseignant(e). |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***3/* Montage technique** | | | |
| **Nb de séances** | | Date début de cycle :  Date fin de cycle :  Lieu d’intervention : | Horaires : |
| avec intervenant | sans intervenant |
| **4** | **3** | Date(s) d’intervention : |
| **Enseignant :**  (NOM Prénom)  Niveau de classe : Nombre d’élèves : | | | *Signature*  *enseignant* |
| **Intervenant:**  (NOM Prénom)  **🞏** Bénévole **🞏** Rémunéré | | | *Signature*  *Intervenant* |
| **Directeur : autorisation d’intervention**  Je soussigné **………………………………………………………………………………..,**  directeur de l’école mentionnée ci-dessus,  autorise la(les) personne(s) désignée(s) ci-dessus à participer aux activités du projet d’intervention,  Sous réserve :   * de l’avis favorable de l’IEN * de l’agrément de l’intervenant * d’une convention pour les intervenants rémunérés   Date : …..…/…..…/…..… Signature et cachet de l’école : | | | **Avis de l’IEN sur le projet pédagogique**  **Observations éventuelles :**  **🞏 Favorable 🞏 Défavorable**  Date : …..…/…..…/…..… Signature et cachet : |